

## **PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** **DU 25 SEPTEMBRE 2020**

Le 25 Septembre 2020  
A 18 heures 30

Les membres actifs de l'association MJC Centre social Jacques Prévert, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation de la secrétaire.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés. Cette liste est annexée au présent procès-verbal.

Madame SCHLESSER Evelyne préside la séance en sa qualité de Présidente.

Le Président constate que les membres présents ou représentés peuvent valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau à l'entrée de la salle et met à la disposition de l'assemblée :

- Les statuts de la société,
- La feuille de présence (à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés),
- Le rapport moral,
- Le rapport de gestion de la gérance,
- L'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos au 31/12/2019,
- Le rapport d'activité,
- Le texte des questions écrites adressés par les associés dans les conditions légales,
- Le texte des projets de résolutions

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des membres plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, dans ce même délai, toutes questions au Conseil d'Administration, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Puis la Présidente rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Approbation du rapport moral,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2019,
- Approbation du rapport financier et quitus à la présidente et au trésorier,
- Affectation du résultat arrêté au 31/12/2019,
- Approbation du rapport d'activités 2019,
- Fixation des cotisations 2020,
- Approbation du budget prévisionnel 2020,
- Renouvellement des membres du conseil d'administration,
- Quitus aux administrateurs,
- Pouvoirs pour les formalités
- Divers,

La présidente remercie toutes les personnes présentes pour l'intérêt qu'elles portent à l'association.

Ensuite, la présidente évoqua le contexte très particulier que l'association a vécu en cette année 2020 (la COVID19 + le confinement).

La présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

### ***Première résolution : Rapport moral***

Il est lu par la Présidente Évelyne SCHLESSER.

Elle y souligne la poursuite du travail sur l'organisation interne avec la mise en place d'outils de gestion, l'investissement des professionnels vers les jeunes pour les conduire à un réel engagement, des actions à l'extérieur pour une meilleure connaissance de notre maison sur le territoire, et toujours l'importante et indispensable collaboration du triangle professionnels, bénévoles et salariés.

**Le rapport moral** ne suscite pas de commentaires particuliers.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

### ***Deuxième résolution : Rapport financier***

Le trésorier, Marc MOUCHOT, en fait une présentation simplifiée (conforme aux comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 présentés en annexes). Il fait apparaître **un excédent de 4.872,50** Euros.

Il est à noter que les subventions représentent 61% du budget. Ces subventions, on les cherche au quotidien et on continuera à le faire. Les subventions sont obtenues sur projets. Il faut donc les monter, les réaliser, les évaluer puis faire un nouveau diagnostic afin de pouvoir continuer. L'activité principale de la MJC-CS c'est du social, du soutien ; ce n'est pas de la vente de produits. Monsieur le Commissaire aux comptes lit son rapport général. Il délivre une **certification pure et simple**.

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier du trésorier sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve ledit rapport financier ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 lesquels font apparaître **un excédent de 4.872.50** Euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence et au trésorier de l'exécution de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

### ***Troisième résolution : Affectation du résultat***

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2019** faisant ressortir un **excédent de 4 872.50** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau débiteur antérieur à hauteur de **46 692.97** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **-41 820,47** Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de la façon suivante :

- en réserves diverses pour un montant de **-41 820,47** Euros
- Par suite de cette décision, les réserves s'élèveront à 70 877 .14€.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

### **Quatrième résolution : Rapport d'activité**

parenthèse est faite dans le déroulé pour permettre à Monsieur le député d'intervenir avant de partir pour une autre réunion).

Monsieur DI FILIPPO prend donc la parole. C'est toujours avec un grand plaisir qu'il répond à notre invitation, plus encore cette année dans le cadre magnifique de la Délivrance.

Voilà 2 ans qu'il a appris à connaître notre association et la variété de ses engagements. On peut s'en enorgueillir dans le contexte de territoires ruraux dans lequel nous évoluons. Il faut garder le dynamisme. Il ne faut pas conjecturer sur l'avenir de la situation actuelle. Il faut continuer à vivre, à faire vivre les territoires ruraux. Ils ne doivent pas en faire les frais. Votre responsabilisation passe par 2 rôles :

→ le rôle associatif : la jeunesse doit y avoir accès, à prix raisonnable. Les jeunes perdent en capacités sportives. Ils doivent avoir accès au sport pour préserver leur capital santé.

→ rôle social : on voit arriver une catastrophe économique. On doit trouver des « filets sociaux ». On doit jouer un rôle de vigie pour remettre tout le monde sur les rails.

Le lien social doit perdurer au travers d'événements.

Un grand MERCI aux bénévoles et à la CAF. Monsieur DI FILIPPO reste le porteur de la reconnaissance du bénévole à l'Assemblée Nationale en revendiquant la reconnaissance de l'engagement sous forme de 1,2 ou 3 trimestres à valoriser pour le départ en retraite. Il y a des jeunes dans la salle, il est à espérer que cette proposition avancera dans le bon sens.

Puis le rapport d'activités est lu par Anne GAMOND, directrice. Il fait état de l'activité de la MJC CS. Les activités hebdomadaires se maintiennent avec une fréquentation qui reste stable. Les actions enfance jeunesse sont également stables avec toutefois un développement de l'implication des ados sur les projets de l'association. Le développement des actions de l'association sur le territoire est évoqué.

Béatrice REUTENAUER présente le secteur AQRSA. Elle rappelle qu'il ne fait pas partie du projet social. C'est un poste qui dépend du Département mais qui est adossé à la structure MJC-CS. Le poste consiste à faciliter la réinsertion sociale et professionnelle. Il faut mobiliser un public parfois très éloigné de l'emploi et l'amener à un retour à l'emploi ou à la formation. C'est là qu'intervient le partenariat avec la MJC-CS et toutes les activités qui peuvent être mises au service de cette réinsertion. Le travail n'est pas toujours très drôle mais il est utile. Et c'est avec satisfaction qu'on voit des situations qui évoluent favorablement.

Sandra THIRION est la coordinatrice centre social. Elle travaille en réseau, ce qui est un atout majeur pour monter les projets, connaître les partenaires, informer les collègues. Elle a plusieurs domaines d'actions

→ animation des réseaux

→ le REAAP (REseau d'Aide et d'Appui aux Parents)

→ repair'café dont on va fêter les 3 ans ...BRAVO

→ accompagnement des familles et en particulier soutenir l'investissement des ados (dont on a 3 représentants dans la salle) en favorisant leur engagement dans des valeurs et des actions.

→ participation aux actions locales (5 manifestations phare)

Il faut coordonner/accompagner/guider/construire/accompagner les bénévoles

Katy BESSON s'occupe du secteur enfance/jeunesse avec

→ les ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

→ le CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité). Il s'agit d'aider les familles à gérer la difficulté scolaire, aider les parents à trouver des méthodes pour faire les devoirs ensemble. Il y a de la méthodologie + une activité culturelle /sportive. Katy a mis en place un jardin pédagogique géré avec l'aide de bénévoles.

Le dynamisme de la MJC ne serait pas ce qu'il est sans les bénévoles. On a pu comptabiliser plus de 5052h de bénévolat (85 000€) soit 3 personnes en équivalence temps plein réparties comme suit :

17% dans les instances, 18% pour les travaux, 35% pour les manifestations, 15 % pour les participations aux animations, et 15% pour d'autres actions.

(parenthèse théâtrale est faite pour montre le travail des bénévoles).

5 d'entre eux ont travaillé avec Anna D (Danielle COMTE) pour raconter leur engagement

#### ***Cinquième résolution : Fixation du montant des adhésions 2019/2020***

Pas de changement proposé : 10€/adulte ; 8€/enfant ; 15€/famille (au moins 1 adulte + 1 enfant) ; mais la création d'un tarif « établissement d'accueil d'enfants » à 5€/enfant

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### ***Sixième résolution : Budget prévisionnel 2020***

Le budget prévisionnel 2020 est présenté à l'équilibre. Il a été réajusté et il intègre l'impact COVID dû au remboursement de cotisations d'activités d'avril à juin 2020. Ces modalités de remboursement éventuel seront présentées aux adhérents.

Il est présenté un budget prévisionnel 2020 à l'équilibre.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### ***Septième résolution : Quitus aux administrateurs***

L'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour tous les actes de gestion accomplis depuis la dernière assemblée générale.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

#### ***Huitième résolution : Membres du conseil d'administration***

Le tiers sortant du conseil d'administration est le suivant :

- TORMEN Sylvie (secrétaire)
- SCHLESSER Evelyne (présidente)
- CHAPONET Olivia
- ESSELIN Marie-Chantal

Ces personnes se représentent.

Valérie MARCHAL (écrivain public) se présente pour intégrer le CA.

Trois ados Raphaël BERNDT, Léa PIERRON, Lucie JACQUEMIN postulent pour entrer au CA.

Les huit personnes citées ci-dessus sont élues ou réélues à l'unanimité.

#### ***Neuvième résolution : Pouvoirs***

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

### **Interventions des invités**

Blandine NEUMAN revient sur l'AG qui est toujours un temps fort, un focus sur une année, où on se rend compte de tout ce qui a pu être fait. Elle remarque un important maillage de bénévoles. Elle souligne le professionnalisme des salariés et la richesse qu'ils apportent. Elle remercie les financeurs et assure qu'on « fera ensemble ». Elle rappelle que la rénovation des locaux peut prétendre à financement CAF

Michel HAMANT intervient en représentation de Jérôme END président de la COM-COM du Saulnois. La MJC a le grand mérite d'exister. La com-com la soutiendra. Il y a un rôle à jouer dans le domaine des préventions de toutes sortes et en particuliers de violences faites aux femmes. Il souligne sa grande satisfaction d'entendre des mots qui « portent ». Il en retiendra deux « populaire » et « ensemble ».

Jérôme LANG, maire de Dieuze intervient à son tour. Il remercie tout d'abord la présidente pour son investissement. La MJC-CS est dynamique, c'est une équipe qui fait ensemble. Il se félicite de voir de la jeunesse qui arrive et s'implique. Au passage, il a entendu qu'il y a des travaux prioritaires à faire. On se mettra autour d'une table et on verra ensemble ce que chacun peut faire. M. LANG encourage à continuer les efforts. Il rappelle que la mairie est partenaire et qu'elle fera tout son possible pour nous soutenir. Lorsque la MJC fait une manifestation, c'est aussi le reflet de la ville, lorsqu'elle se déplace, c'est aussi Dieuze qui se déplace. Le maire dit que l'on va tous travailler à attirer de la population. Quand on anime, il y a du résultat.

La présidente remercie pour ces mots « porteurs ». Elle renouvelle son invitation à visiter la Maison et à partager pour avancer.

C'est à Yvette KEIFF de l'Union Départementale des MJC que reviennent les mots de la fin. Elle dit toute la fierté qu'elle a de ce réseau qui développe créativité et engagement. Elle a une mission de soutien dans cette Maison et conclut avec les mots suivants : VIVE les MJC.

La présidente invite à un moment de convivialité et remercie Martine « la cantinière » du jour.

La séance est levée à 20h15

**La Présidente**  
**Évelyne SCHLESSER**

**La Secrétaire**  
**Sylvie TORMEN**